



Le 29 novembre 2016

**Première AG du Pouvoir Organisateur visant l'ouverture de
deux nouvelles écoles secondaires au Nord-Ouest de Bruxelles**

Ce vendredi 25 novembre 2016, les communes de Berchem-Sainte-Agathe et Molenbeek-Saint-Jean, la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Ecole Ensemble (ASBL porteuse du projet pédagogique) et l'ULB ont créé ensemble l'ASBL **Pouvoir Organisateur Pluriel (POP)**.

Une assemblée générale et un conseil d'administration ont été constitués de personnes compétentes et expérimentées dans les matières abordées, avec le soutien du CEPEONS (Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Neutre Subventionné) et de la FELSI (Fédération des Ecoles Libres Subventionnées Indépendantes). Tous partagent le même but, à savoir créer 2 nouvelles écoles secondaires à pédagogie active dans nos communes et ouvrir la route à de nouveaux projets novateurs en matière d'enseignement à Bruxelles.

Le nouveau Pouvoir Organisateur, construit selon une structure inédite suite au vote d'un décret-cadre au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sera présidé par **Pierre Tempelhof**, lui-même secondé par Mesdames **Françoise Schepmans et Catherine Guisset**, toutes deux Vices-Présidentes.

La première réunion de l'assemblée générale de l'ASBL Pouvoir Organisateur Pluriel (POP) se tenait également se vendredi.

Le Pouvoir Organisateur a pour ambition d'ouvrir **deux nouvelles écoles secondaires dans le Nord-Ouest de Bruxelles dès septembre 2017** afin de répondre à deux enjeux importants qui sont le manque de places dans les écoles, mais aussi d'un besoin pédagogique moderne et adapté à notre époque !

Berchem-Sainte-Agathe n'a jusqu'ici jamais eu d'enseignement secondaire francophone officiel ou libre. Le besoin réel ne s'est jamais fait sentir jusque dans les années 2000/2005 ; les infrastructures réparties dans les communes voisines étaient suffisantes pour absorber la demande. La commune de Molenbeek-Saint-Jean, pour sa part, exprimait depuis quelques années une volonté réelle de diversifier et d'améliorer l'offre présente sur son territoire.

C'est donc en totale synergie que les deux communes ont travaillé sur ce projet pendant de nombreux mois afin de mettre tous les partenaires indispensables autour de la table et assurer un succès pédagogique qui soit réalisable financièrement.

L'acquisition de 2 bâtiments par l'intermédiaire de Citydev et de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous permettra d'ouvrir progressivement **2 établissements autonomes pouvant accueillir chacun plus ou moins 600 élèves** et dans lesquels un projet de pédagogie active sera déployé.

Le premier bâtiment est situé chaussée de Gand, à la limite de nos 2 communes, et le second avenue Jean Dubrucq, dans le quartier Belgica.

[Texte]

Quelles sont les valeurs ajoutées d'un PO mixte ?

Les communes, surtout les plus petites, n'ont plus les moyens financiers et humains pour répondre à l'expansion démographique bruxelloise.

Ce type de Pouvoir Organisateur permet de mettre autour de la table les personnes compétentes chacune dans leur matière, de créer une école faisant partie du réseau officiel subventionné (donc gratuit), tout en apportant les nouveautés pédagogiques actuellement disponibles uniquement dans l'enseignement libre moyennant un apport financier des parents. L'objectif n'est pas de créer des places, mais avant tout d'ouvrir des écoles prodiguant un enseignement qualitatif !

A la tête de l'ASBL POP :

Pierre Tempelhof, Président

Echevin de l'Instruction Publique, de l'Informatique et de la Bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe
Administrateur et membre du Bureau du Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces (CECP).
Actif depuis 1984 dans l'enseignement ordinaire, puis spécialisé, d'abord en tant que professeur, et ensuite dans des fonctions de direction

Françoise Schepmans, Vice-Présidente

Bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean

Catherine Guisset, Vice-Présidente

Directrice des Affaires pédagogiques et réglementaires au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles – AG
Enseignement

Le Conseil Communal de Berchem Sainte-Agathe a désigné à l'Assemblée Générale, à titre bénévole :

Joël Riguelle, Bourgmestre ; ***Yonnec Polet***, Conseiller Communal ; ***Michaël Vander Mynsbrugge***, 1^{er} Echevin ;
Marc Vande Weyer, Conseiller Communal (les deux derniers siégeant également au Conseil d'Administration)

Plus d'infos ?

Pierre Tempelhof

Echevin de l'Instruction Publique

GSM 0491/98.88.55

ptempelhof@1082berchem.irisnet.be

Mireille Walschaert

Responsable Service Communication et Relations Publiques

Tél. 02/464.04.85 – GSM 0493/74.26.73

mwalschaert@1082berchem.irisnet.be